



Le 23/09/03

COMPTE-RENDU DU C.T.P.L. DU 22 SEPTEMBRE 2003

RESTRUCTURATION DU RESEAU DU TRESOR PUBLIC EN MILIEU RURAL

MODIFICATION DES ATTRIBUTIONS DES POSTES DE NEUILLE ET NEUVY

Actuellement, ces deux postes fonctionnent en gestion conjointe ; étant donné les difficultés de gestion un aménagement est proposé par la Direction en accord avec le chef de poste.

La trésorerie de NEUILLE PONT PIERRE serait chargée du secteur local et la trésorerie de NEUVY LE ROI du secteur recouvrement de l'impôt et des redevances télé.

Le chef de poste qui assure actuellement la gestion conjointe de ces deux postes continuera de la même façon. Ces deux postes étaient initialement en intérim et difficiles à gérer. Une tentative d'amélioration a été recherchée en instituant une gestion conjointe, laquelle ne semble pas donner satisfaction aux deux chefs de poste qui se sont succédés. Une troisième proposition de modification structurelle est avancée ce jour. Nous sommes dubitatifs et nous interrogeons sur son efficacité. (le problème semble davantage lié à une surcharge du poste).

Notre analyse : Plutôt que de rechercher des solutions dans la restructuration des postes la solution serait peut être d'implanter un poste d'adjoint.

LOCHES – MONTRESOR

Les élus locaux sont attachés au maintien d'une présence à MONTRESOR ; la fusion des deux postes n'a pas été réalisée, d'où une gestion conjointe simplifiée de la trésorerie de MONTRESOR avec la RP de LOCHES.

Dans ce cas là un seul chef de poste et un responsable d'antenne, sous autorité du chef de poste sont prévus.

Nous avons dû intervenir pour que le T.PG précise sa présentation du poste de MONTRESOR. La première formulation laissait à penser que le poste était en situation dégradée suite à la « vacance » d'un chef de poste titulaire pendant un an.

La totalité du service impôts est transférée à LOCHES (mais les usagers gardent la possibilité d'effectuer toutes leurs opérations à MONTRESOR qui conserve en principe uniquement le secteur local.)

Ironie du sort, le chef d'antenne aura la couleur d'un chef de poste mais n'en percevra pas les indemnités de gestion et conseil.

Nous avons conscience qu'il ne s'agit que d'une solution d'attente avant la fermeture définitive de ce poste.

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

Vote : CGT contre
FO abstention

REIMPLANTATION D'UN EMPLOI DE CATEGORIE C

Un emploi de catégorie « C » administratif resté vacant au S.A.U. a été désimplanté et réimplanté à l'Equipe de remplacement en résidence sur Tours...afin d'en diminuer son sureffectif actuel !

Vote : CGT abstention
FO abstention

ABONDEMENT DES CREDITS DE FONCTIONNEMENT DE CERTAINS POSTES

POSTE COMPTABLE	MONTANT
AZAY LE RIDEAU	2800 euros
CHATEAU LA VALLIERE	1200 euros
DESCARTES	1200 euros
LANGAIS	800 euros
LIGUEIL	500 euros
LOCHES	500 euros
MONTBAZON	2400 euros
NEUVY LE ROI	800 euros
TOURS OUEST	500 euros
TOURS SUD	1200 euros
C.H.U.	8900 euros
TOTAL	20800 euros

Vote : CGT pour
FO pour

EXECUTION DU BUDGET DEPARTEMENTAL

Communication a été faite sur l'exécution du budget départemental.

PRESENTATION DU NOUVEAU LOGICIEL DE CONTROLE DE GESTION INFORMATISEE AU TRESOR PUBLIC - COGITO-

La principale innovation est la suppression des quittances collectives dans les postes. Le logiciel permettra une analyse plus fine du coût de fonctionnement des postes incluant outre les frais de fonctionnement traditionnels, les affranchissements, les frais de poursuite et les imprimés.

POINT SUR LE COMPTE EPARGNE TEMPS

28 agents ont ouvert un compte épargne temps (18 A / 6 B / 4 C) pour une moyenne de 8,41 jours épargnés. Le nombre d'agents concernés en Indre et Loire semble bien supérieur aux chiffres connus pour les départements limitrophes...aurions-nous en Indre et Loire plus de difficultés à prendre nos congés que dans les départements voisins ?

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX
Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41

QUESTIONS DIVERSES

PONTS « NATURELS »...à l'eau !

Suite à une exigence du Ministre de voir les postes urbains ouverts 5 jours sur 5 , sauf fête légale, les ponts naturels sont remis en cause en zone urbaine. Ils seraient maintenus en zone rurale.

PARKING Boulevard BERANGER

Le TPG a adressé un courrier au Maire de Tours, suite à la demande de notre syndicat et à la pétition des agents.

Aucune réponse à ce jour, mais pronostic réservé du TPG...qui renvoie bien facilement les agents à l'utilisation des transports en commun...facile à dire pour celui dont l'adresse du domicile et l'adresse professionnelle sont les mêmes !

POINT SUR LES PERMANENCES

Nous avons réitéré la demande faite en Avril de connaître la fréquence de la tenue des permanences instaurées et leur fréquentation suite à la suppression de postes comptables (Grand Pressigny.....) La réponse nous sera transmise avant le prochain CTPL.

e.mail : tresor.cgt37@wanadoo.fr

site : <http://www.tresor.cgt.fr/37/>

SNT-CGT 37 : Trésorerie Générale – 94, bd Béranger – 37032 TOURS CEDEX

Téléphone Local syndical Département informatique : 02 47 71 76 41